

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL PÉRIODE DE MARS À JUIN 2026

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Au cours des trois derniers mois, les membres du SCFP ont continué à démontrer la force et la détermination de notre syndicat devant l'incertitude économique, les pressions financières, les menaces de privatisation et les attaques contre les services publics. Des tables de négociation aux campagnes de syndicalisation, en passant par l'action politique et les campagnes communautaires, nos membres ont travaillé sans relâche pour défendre les bons emplois, améliorer les conditions de travail et protéger les services publics sur lesquels les Canadiennes et les Canadiens comptent chaque jour. Dans tous les secteurs, les membres du SCFP ont continué à faire la preuve que la solidarité demeure la plus grande force de notre syndicat.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, il s'est passé beaucoup de choses dans le mouvement syndical, notamment des congrès de divisions, d'importants efforts de syndicalisation et l'assemblée générale du Congrès du travail du Canada, à Winnipeg, où travailleuses et travailleurs de tout le pays se sont réunis pour renforcer l'action collective et tracer la voie à suivre. Simultanément, le SCFP continuait à plaider en faveur d'une augmentation des investissements de l'État, de salaires équitables, de protections au travail et du respect des droits de négociation collective, tout en soutenant les sections locales engagées dans des négociations, des conflits de travail et des campagnes.

Congrès du CTC

Plus de 2 000 personnes déléguées de l'ensemble du mouvement syndical se sont réunies à Winnipeg à l'occasion de la 31^e assemblée générale du Congrès du travail du Canada afin de débattre des priorités et de renforcer la lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs. L'événement comprenait des discussions sur la protection des emplois et des services publics, un rassemblement et une marche de soutien aux travailleuses et travailleurs, ainsi que des activités visant à renforcer le pouvoir ouvrier. Les personnes déléguées ont réélu Bea Bruske à la présidence, Lily Chang au secrétariat-trésorerie et Siobhan Vipond à titre de vice-présidente exécutive, en plus d'élire Marc-Édouard Joubert à l'autre vice-présidence exécutive.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

DAWN BELLEROSE, PATRICK GLOUTNEY, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Elles ont également rendu hommage à Larry Rousseau, vice-président exécutif sortant, pour ses années de leadership et de service au mouvement syndical.

Congrès du NPD

Le récent congrès du Nouveau Parti démocratique a été un rassemblement important pour notre mouvement. Il a réuni des personnes militantes, dirigeantes et affiliées qui œuvrent à l'avènement d'une économie plus juste pour les travailleuses et les travailleurs. Je tiens à remercier sincèrement Mary Shortall et les membres sortants du comité exécutif pour leur leadership et leur dévouement au cours de leur mandat.

Je tiens également à saluer Don Davies qui a assuré l'intérim à un moment critique; son leadership fiable a su guider le parti à travers des temps difficiles avec intégrité et détermination.

Félicitations également aux membres de l'exécutif nouvellement élus, à savoir Niall Ricardo à la présidence, Siobhan Vipond comme vice-présidente représentant le mouvement syndical, Libby Davies à la vice-présidence et Keira Gunn à la trésorerie, ainsi qu'à l'ensemble de l'exécutif. Nous félicitons également Ann Iwanchuk pour son rôle de représentante du mouvement syndical à l'exécutif, ainsi qu'Angella MacEwen et Tara Paterson pour leurs postes au sein du Conseil fédéral. Leur expérience et leur engagement seront des atouts importants pour l'avenir du parti.

Le congrès a également donné lieu à d'importantes discussions politiques, plusieurs résolutions soutenues par le SCFP ayant été débattues et adoptées, ce qui témoigne de l'influence et de l'engagement de nos membres au sein du parti. Les personnes déléguées ont également rendu un hommage émouvant et bien mérité à Jagmeet Singh, en reconnaissance de son leadership et de sa contribution à la promotion des intérêts des travailleuses et des travailleurs canadiens.

Enfin, je tiens à féliciter Avi Lewis pour son élection à la tête du parti. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec lui pour faire progresser nos priorités communes pour les travailleuses, les travailleurs et leurs familles. Je tiens également à rendre hommage aux autres candidates et candidats à la direction du parti pour avoir mené une campagne réfléchie et respectueuse, en plus d'avoir fait preuve d'un engagement manifeste en faveur des valeurs du parti des travailleuses et des travailleurs.

Je tiens à remercier sincèrement Alexandre Boulerice pour ses années de leadership exemplaire et son engagement indéfectible envers les travailleuses, les travailleurs et le NPD. Alexandre a été un allié indéfectible des membres du SCFP; il a constamment défendu les intérêts des travailleuses et des travailleurs au Parlement comme ailleurs. Son leadership dans des dossiers majeurs, comme la loi anti-briseurs de grève, a contribué à faire progresser l'équité et le respect dans les négociations collectives. Il a fait preuve d'intégrité, de lucidité et de détermination dans tous ses combats. Je lui souhaite la meilleure des chances pour la suite.

Mise à jour sur la situation politique fédérale

Avec les élections partielles et les changements de camp des derniers temps, les libéraux ont obtenu un gouvernement majoritaire. Nous demanderons des comptes à ce gouvernement et nous veillerons à ce que la voix des travailleuses et travailleurs soit entendue haut et fort, de manière constante. Parallèlement, nous continuerons à échanger de manière constructive avec les ministres et les représentants du gouvernement, en établissant des relations qui nous permettront de faire avancer les dossiers qui comptent le plus pour nos membres : la force des services publics, l'équité des salaires et le respect de leurs droits. Responsabilisation et échanges iront de pair dans ce nouveau contexte parlementaire.

Dans sa mise à jour économique du printemps, le fédéral n'a pas profité de perspectives budgétaires plus favorables que prévu pour investir de manière conséquente dans les services publics et la main-d'œuvre qui les fournit. Oui, les six milliards de dollars consacrés au recrutement dans les métiers spécialisés sont le bienvenu, mais en excluant le secteur des soins de cette initiative, le gouvernement fait perdurer la crise du personnel qui entraîne de longues listes d'attente pour les interventions chirurgicales, des pénuries de services éducatifs à l'enfance et des lacunes dans les soins de longue durée. La réduction des cotisations au RPC est tout aussi préoccupante, puisqu'elle affaiblira la sécurité de la retraite. M. Carney et ses libéraux ont également manqué leur cible en ne majorant pas le financement de l'assurance-médicaments, des soins dentaires ou des paiements de transfert en matière de santé. Le projet de « fonds souverain » penche vers la privatisation plutôt que vers le renforcement des infrastructures publiques. Dans l'ensemble, la mise à jour joue un air bien connu, celui du sous-investissement fédéral, comme si le gouvernement, pour garder la maison debout, en repeignait la porte tout en fermant les yeux sur les fondations qui continuent de se fissurer.

Le SCFP a soumis une réponse détaillée à l'examen gouvernemental du *Code canadien du travail* et du cadre fédéral des relations de travail. Nous y réclamons un renforcement du droit à la négociation collective et de meilleures protections pour les travailleuses et travailleurs. Nous exhortons le gouvernement à protéger le droit de grève garanti par la Constitution, à rejeter les mesures visant à restreindre davantage la négociation, à renforcer les protections contre le vol de salaire et la classification erronée des travailleurs, à améliorer les normes de santé et de sécurité au travail, à étendre le droit de succession et l'accès à la représentation syndicale, ainsi qu'à protéger travailleuses et travailleurs dans un contexte où l'intelligence artificielle et l'automatisation transforment les lieux de travail. Nous avons également fait part de nos préoccupations concernant les récentes interventions du fédéral dans les conflits de travail et l'utilisation abusive de l'article 107 pour saper des négociations libres et équitables, les employeurs préférant convaincre le gouvernement d'intervenir plutôt que de négocier.

Négociations collectives, grèves et lock-out

Les travailleuses et travailleurs des services de garde membres du SCFP 2484 en Ontario ont travaillé sans relâche pour mobiliser leurs membres et obtenir l'appui des parents en prévision des négociations. Ces efforts ont permis d'obtenir d'importants gains, notamment une convention collective d'une durée de cinq ans prévoyant des augmentations salariales de 4,5 % par année au Balmy Beach Community Day Care Centre, ratifiée en mars 2026. L'entente comprend également des améliorations aux congés de maladie et au temps consacré à la programmation.

Le secteur municipal en Ontario a lui aussi enregistré une série de règlements fermes. Ainsi, le SCFP 1813, qui représente les travailleurs et travailleuses des services extérieurs de la municipalité de district de Muskoka, ont obtenu des augmentations forfaitaires de 3,25 \$ l'heure, de 1,00 \$ l'heure et de 1,25 \$ l'heure. De son côté, le SCFP 2220 à la bibliothèque publique de Fort Erie a poursuivi sur la lancée établie par le SCFP 714 de la Ville de Fort Erie, qui avait obtenu des augmentations salariales de 5 %, 4 % et 3,5 %.

PROVINCE	SECTION LOCALE	EMPLOYEUR	NOMBRE DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE
Nouvelle-Écosse	3912-05	Université Dalhousie	69 ?	4 mars 2026	18 jours
Fédéral	5490	Pascan Aviation	20	28 octobre 2025	En cours
Québec	301	Ville de Montréal	6441	4 février 2026 15-17 avril 2026	4 jours
Nouvelle-Écosse	1082	St Vincent's Nursing Home	193	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1183	Harbourstone Enhanced Care	300	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1245	Ocean View Continuing Care	160	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1259	Admiral LTC et Whitehills LTC	145	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1416	Maplestone Advanced Care	67	13 avril 2026	En cours

Nouvelle-Écosse	1485	Inverary Manor	82	14 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1562	Ronald C MacGillary Guest Home	150	22 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1635	Alderwood Nursing Home	84	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1782	Richmond Villa Nursing Home	104	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	1876	Northside Guest Home	181	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2007	Bay Side Home	100	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2031	Foyer Père Fiset	73	14 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2094	Seaview Manor	160	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2330	Maritime I.O.O.F. Home, Valley View Villa et Glen Haven Manor	346	13 avril 2026 16 avril 2026 27 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2503	Shiretown Nursing Home et Ivey's Terrace Nursing Home	113	23 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2648	Queen's Manor	67	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	2765	Maple Hill Manor	88	24 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3064	Villa Saint-Joseph-du-Lac	120	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3099	Roseway Manor	61	13 avril 2026	En cours

Nouvelle-Écosse	3199	Twin Oaks Seniors Association	48	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3257	Surf Lodge Nursing Home	34	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3454	Shoreham Village Seniors Home	94	8 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3618	Ivy Meadows Continuing Care Centre Centre	37	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3630	Port Hawkesbury Nursing Home	80	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	3840	Melville Lodge Nursing Home	125	7 mai 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	4919	Lunenburg Home for Special Care (Harbour View Haven)	113	25 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	4940	Parkland at the Lakes (Glasgow Hill)	75	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	4965	Celtic Court	47	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	4970	Bisset Court	61	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	5032	St. Anne Community and Nursing Care Centre	44	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	5033	Ryan Hall	71	13 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	5165	The Magnolia Continuing Care Centre	75	23 avril 2026	En cours
Nouvelle-Écosse	5183	Grand View Manor	152	23 avril 2026	En cours

Nouvelle-Écosse	5248	The Meadows (Tidal View Manor)	195	13 avril 2026	En cours
-----------------	------	--------------------------------	-----	---------------	----------

SCFP 5490

Les agentes et agents de bord membres du SCFP 5490 tiennent bon depuis le 28 octobre 2025. Ils luttent pour obtenir une deuxième convention collective équitable qui inclut des salaires reflétant le caractère vital de ce qu'ils font. Cet employeur n'a pas hésité à recourir à de la main-d'œuvre de remplacement, malgré la nouvelle loi fédérale anti-briseurs de grève, ce qui porte atteinte aux droits de nos membres, qui sont contraints de défendre leurs droits de négociation devant le CCRI.

SCFP 301

Le SCFP 301 a organisé trois jours de grève supplémentaires pour envoyer un message d'unité et de solidarité au moment où les négociations avec la Ville de Montréal entrent dans une phase critique. Les salaires ont pris du retard ces dernières années, et rattraper ce retard est la principale priorité de la section locale.

SCFP 1082, 1183, 1245, 1259, 1416, 1485, 1562, 1635, 1782, 1876, 2007, 2031, 2094, 2330, 2503, 2648, 2765, 3064, 3099, 3199, 3257, 3454, 3618, 3630, 3840, 4919, 4940, 4965, 4970, 5032, 5033, 5165, 5183, 5248

Des décennies de sous-financement ont plongé le secteur néo-écossais des soins de longue durée dans une crise chronique de dotation en personnel. De nombreux membres gagnent moins que le salaire de subsistance. C'est pourquoi une grève provinciale a été déclenchée pour forcer le gouvernement à négocier un financement accru pour le secteur. Trente-six sections locales y participent. Une entente a été conclue le 6 juin 2026, mais elle n'était pas encore ratifiée au moment de la rédaction de ce rapport.

Mises à jour régionales

Atlantique

Terre-Neuve-et-Labrador

Tony Wakeham et ses conservateurs n'ont pas réussi à régler les problèmes qui plombent les services publics à Terre-Neuve-et-Labrador. Le budget 2026 du gouvernement provincial priorisait l'annonce d'infrastructures et des dépenses d'investissement au lieu de s'attaquer à la crise de dotation en personnel dans les services publics. Les investissements dans la réparation de logements, les installations et les projets d'expansion sont dénués de sens s'ils ne s'accompagnent pas de salaires et de conditions de travail suffisamment concurrentiels pour recruter et retenir du personnel. Depuis trop longtemps, le sous-financement, l'inaction gouvernementale et le nombre chronique de postes non pourvus mettent les services publics à rude épreuve.

L'accent mis par le gouvernement sur les annonces et les projets d'expansion ne tient pas compte du fait que les services publics ne peuvent pas fonctionner sans un personnel qualifié suffisant. La province accuse du retard dans le recrutement et la rétention de gens qualifiés, tandis que la faiblesse des salaires et des conditions de travail ne fait qu'accroître le nombre de postes abandonnés et la surcharge de travail de ceux et celles qui restent. Sans investissement tangible dans la main-d'œuvre, l'érosion des services publics de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut que se poursuivre.

Nouvelle-Écosse

La grève des soins de longue durée en Nouvelle-Écosse prend de l'ampleur, le nombre de grévistes atteignant 3 000 personnes. Avant même d'entamer le piquetage, les membres du SCFP étaient prêts à reprendre les négociations en vue d'obtenir un salaire équitable et des solutions à la crise du personnel, mais les employeurs et le gouvernement provincial ont préféré tergiverser. Le nombre de sections locales en débrayage augmente; travailleuses et travailleurs font preuve d'une solidarité exemplaire dans leur front commun pour l'obtention du respect, de meilleures conditions de travail et de services de qualité pour leur clientèle.

Le soutien massif du public, qu'il s'agisse de messages d'encouragement ou de dons sur les lignes de piquetage, montre que les communautés comprennent bien que nos membres se battent non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour l'avenir des soins de longue durée en Nouvelle-Écosse.

Tim Houston et son gouvernement ont commis une erreur lors de la présentation du budget 2026. Les conservateurs néo-écossais ont priorisé les bâtiments et les infrastructures, tout en abandonnant la main-d'œuvre des services publics. Malgré l'aggravation des pénuries de personnel et le caractère insoutenable des conditions de travail, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des soins de longue durée, le gouvernement n'a pas investi de manière significative dans la première ligne. Il a démontré une fois de plus qu'il accorde plus d'importance aux annonces tape-à-l'œil qu'aux travailleuses et travailleurs qui fournissent les services dont la population dépend au quotidien.

Nos membres représentant les éducatrices et éducateurs de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse ont vivement critiqué le gouvernement provincial qui traîne les pieds tout en changeant les règles concernant les augmentations salariales rétroactives promises depuis longtemps. Ils ont demandé au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de garantir immédiatement le financement intégral, afin que les travailleuses et travailleurs reçoivent chaque dollar qui leur est dû. Les EPE ont continué à se rendre au travail tous les jours pour assurer les soins essentiels; ils et elles méritent un paiement rétroactif calculé en fonction des heures réellement travaillées, et non sur la base d'une formule réduite qui les pénalise. Après des mois d'attente, l'incapacité du gouvernement à donner des consignes claires ou à effectuer les paiements en temps voulu témoigne d'un manque de respect à l'égard d'une main-d'œuvre déjà sous-valorisée et sous-rémunérée. Le SCFP réclame une action immédiate. D'ailleurs, ses membres sont prêts à agir si le provincial persiste à priver les EPE d'une rémunération équitable.

Le SCFP 5047 a critiqué l'incapacité persistante du conseil municipal à confirmer le financement des bibliothécaires scolaires. Cette incertitude crée déjà de l'instabilité pour les écoles, le personnel et les familles qui se préparent à la prochaine année scolaire. Les bibliothécaires scolaires sont des intervenantes et intervenants de première ligne essentiels en éducation. Ils soutiennent l'alphabétisation, les compétences en recherche, le bien-être des élèves et l'inclusivité de l'environnement d'apprentissage. Le conseil municipal ne peut prétendre valoriser l'éducation publique tout en refusant de s'engager à protéger ces services vitaux. Le SCFP entend les tenir responsables de leur inaction.

Maritimes

Nouveau-Brunswick

J'ai été ravi d'assister au congrès du Nouveau-Brunswick cette année. Je tiens à féliciter chaleureusement l'exécutif de la division pour une participation record à un excellent congrès. Il était très stimulant d'entendre nos membres raconter leur histoire, débattre de résolutions et d'amendements statutaires et décider ensemble de l'avenir de leur division. Les membres ont entendu plusieurs conférences, notamment sur les difficultés des travailleuses et travailleurs migrants dans la région. Le SCFP est fier de se tenir aux côtés des organismes qui luttent pour la justice pour les personnes migrantes et de soutenir ses membres qui vivent avec un statut d'immigration précaire.

Le budget provincial risque de saper les services publics et les emplois de première ligne par des coupes déguisées en départs naturels, ce qui va accroître la charge de travail et mettre à rude épreuve une main-d'œuvre déjà surchargée. Tout en reconnaissant la modeste augmentation du financement alloué à la santé, nous craignons que les « gains d'efficacité » imposés ne se traduisent par des coupes budgétaires déguisées qui nuisent à la qualité des soins. Nous sommes aussi préoccupés par les réductions potentielles dans les services de justice, le risque de privatisation par le biais de péages routiers et l'insuffisance du financement de l'éducation, qui ne permet pas de soutenir tous les travailleurs et travailleuses en contact avec les élèves. Le personnel de première ligne ne devrait jamais faire les frais des réductions de coûts. C'est pourquoi le SCFP réclame de la transparence, une consultation adéquate et des mesures de revenus équitables, y compris l'imposition des plus riches, tout en s'engageant à défendre les emplois et à protéger les services publics sur lesquels compte la population néo-brunswickoise.

Après plus d'un an de retards, de litiges juridiques et de résistance de la part du gouvernement provincial, le SCFP 2745 a obtenu une nouvelle convention collective de quatre ans d'une valeur de 88,6 millions de dollars pour environ 6 400 membres œuvrant dans le soutien scolaire au Nouveau-Brunswick. L'entente comprend une augmentation de salaire de cinq dollars de l'heure rétroactive à février 2023 et des améliorations aux avantages sociaux. Il s'agit d'une grande victoire pour ce groupe qui a résisté aux tentatives répétées du gouvernement d'imposer des licenciements, de réduire les heures de travail et d'affaiblir le droit à la négociation collective.

La persévérance de nos membres a également contraint le provincial à reporter les réductions de personnel prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire, démontrant une fois de plus que des travailleuses et travailleurs organisés peuvent défendre les services d'éducation publique et obtenir des gains grâce à la solidarité et à la détermination.

Les 14 et 15 avril, la Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs du SCFP-Nouveau-Brunswick a réuni des jeunes de toute la province pour une journée et demie à Fredericton. Grâce à des ateliers pratiques sur l'implication dans le syndicat, la confiance financière et la santé mentale, les participantes et participants ont acquis des outils pratiques qui leur seront utiles au travail comme dans la vie en général. Cette conférence a permis de renforcer la solidarité, de tisser de nouveaux liens et d'inciter les jeunes membres à jouer un rôle actif dans leur syndicat, afin de contribuer à l'émergence d'un mouvement syndical plus fort et plus uni.

Île-du-Prince-Édouard

Le budget 2026-2027 de l'Île-du-Prince-Édouard a mis en lumière une crise financière croissante gérée aux dépens des insulaires qui peinent déjà à joindre les deux bouts. Le gouvernement Lantz s'attaque à un déficit record de 410 millions de dollars et à une dette dépassant les cinq milliards de dollars par des coupes budgétaires et des transferts de coûts au lieu d'une véritable réforme des revenus de l'État. L'élimination de la remise sur l'électricité se traduit par une augmentation de la facture des familles, remplacée par une « allocation de base » plus petite qui ne suit pas l'augmentation des coûts. Des programmes communautaires et de logement sont mis en veilleuse, tandis que les dépenses en santé et en éducation n'augmentent que pour pallier les sous-effectifs chroniques et les difficultés accumulées pendant des années de sous-investissement. Quelques ajustements fiscaux mineurs concernant les personnes à revenu élevé et les non-résidents ne suffisent guère à combler le manque à gagner. Le SCFP n'est pas dupe de cette austérité déguisée en restriction; il s'oppose aux plans des conservateurs de l'île qui cherchent à équilibrer les comptes sur le dos des travailleuses, des travailleurs et des services publics au lieu de régler le problème des revenus à la source.

Le SCFP 3260 a vivement critiqué les politiques provinciales qui imposent la journée de six heures aux aides-enseignantes et aides-enseignants, un modèle qui les contraint à jongler avec plusieurs emplois pour s'en sortir, ce qui conduit à l'épuisement professionnel, à un moral bas et à un exode constant. Pour les besoins croissants des élèves et l'augmentation de la violence au travail, le gouvernement n'offre que de l'inaction, laissant le personnel sans temps rémunéré pour des responsabilités de base comme la collaboration, la planification et le signalement des incidents. Même si le provincial, y compris le ministre de l'Éducation, reconnaît que la journée de sept heures améliorerait les conditions de travail, le premier ministre Lantz et son gouvernement n'ont pas agi, se contentant de proposer des solutions inadéquates qui ajoutent des tâches sans s'attaquer au problème de fond. L'approche actuelle est un échec délibéré qui nuit à la fois au personnel et aux élèves. Le SCFP 3260 négocie dans l'intérêt des élèves en exigeant des mesures pour fournir des horaires de travail à temps plein afin de soutenir correctement les classes.

J'ai eu le plaisir d'assister au congrès du SCFP-Î.-P.-É., à Charlottetown. Les personnes déléguées ont salué l'inspirant combat mené par les membres du SCFP 830 l'automne dernier, lorsque ceux-ci ont courageusement débrayé pour se faire respecter et obtenir un salaire équitable. Cette grève, la première depuis des années sur l'île, a relancé la lutte pour le rétablissement du droit de grève dans toute l'Île-du-Prince-Édouard. Nos membres ont également eu droit à une instructive table ronde sur la santé et la sécurité au travail, au cours de laquelle on a discuté du degré inacceptable de violence et de préjudice auquel ils sont confrontés quotidiennement au travail. Je tiens à les féliciter de s'être réengagés à lutter pour la sécurité au travail, afin que tout le monde rentre à la maison sain et sauf.

Québec

Le SCFP 2326 à Terrebonne a ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de cinq pour le secteur aquatique. L'entente prévoit des augmentations salariales de 3 % en 2024 et 2025, de 2,5 % en 2026 et 2027 (indexées à l'inflation jusqu'à concurrence de 3 %), ainsi qu'une hausse de 2,5 % en 2028 accompagnée d'une clause de parité salariale avec les cols blancs. Un rattrapage salarial de 10,5 % est également accordé au personnel d'accueil.

La convention comprend aussi plusieurs améliorations aux conditions de travail, notamment une augmentation du nombre de jours de vacances, une meilleure bonification du quantum de vacances et l'introduction d'un boni d'ancienneté pour les employés permanents à temps complet.

L'entente règle par ailleurs un important dossier d'équité salariale en accordant aux moniteurs et monitrices un ajustement salarial rétroactif d'environ 4 % remontant à 2010. Cette entente tourne une page importante et témoigne de la confiance accordée au comité de négociation.

Les membres du SCFP 301 qui travaillent à la Ville de Pointe-Claire ont ratifié un nouveau contrat de travail d'une durée de six ans qui offre des augmentations salariales de 22 % (2024-2029). Le contrat prévoit aussi la standardisation des horaires, l'augmentation de la participation de l'employeur aux assurances collectives et plus de semaines de vacances pour les cols bleus auxiliaires. Enfin, la négociation a permis de sécuriser 12 nouveaux emplois permanents.

Après plus de 15 ans de démarches juridiques, les syndicats des secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des cégeps ont obtenu une importante victoire en matière d'équité salariale devant le Tribunal administratif du travail. Le litige portait sur la façon dont la formation professionnelle était prise en compte dans l'outil d'évaluation utilisé lors du maintien de l'équité salariale de 2010. Les syndicats soutenaient que les diplômes universitaires situés entre la maîtrise et le doctorat n'étaient pas adéquatement reconnus. Le Tribunal administratif du travail a donné raison aux syndicats en novembre 2024, mais le Conseil du trésor a contesté cette décision. Sa demande de révision a été rejetée le 15 avril 2026. L'outil d'évaluation devra donc être modifié afin de reconnaître adéquatement ces

formations, et il en découlera des ajustements salariaux pour certaines catégories d'emplois à prédominance féminine.

Les quatre sections locales affiliées représentant les personnes à l'emploi du Casino du Lac-Leamy, à Gatineau, ont signé de nouvelles conventions collectives, pour l'unité générale (SCFP 3892), la sécurité (SCFP 3959), la surveillance (SCFP 3959) et pour les croupiers et croupières (SCFP 3993). L'objectif commun a été atteint, soit d'harmoniser les conventions et ramener les tournois de poker d'ampleur internationale, ce qui est financièrement intéressant pour tous et toutes.

Le Rapport sur la fiscalité et les finances municipales commandé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a été rendu public au mois de mai. Malheureusement, il rate la cible en désignant à tort les travailleuses et travailleurs municipaux comme responsables des difficultés financières des municipalités. Or, les véritables enjeux découlent plutôt de l'augmentation des responsabilités municipales, de la crise du logement et l'augmentation de l'itinérance, des changements climatiques et du sous-financement chronique des services publics par les autres ordres de gouvernement.

Le rapport ignore par ailleurs deux facteurs importants : le recours croissant à la sous-traitance, qui fait augmenter les coûts et affaiblit l'expertise interne, ainsi que la multiplication des postes de gestion dans plusieurs municipalités. Les défis du monde municipal ne seront pas résolus en remettant en question les conditions de travail des employés municipaux.

Le Conseil provincial du transport terrestre et le SCFP-Québec ont dénoncé la joute politique qui a privé le Québec de milliards de dollars provenant d'Ottawa. Ce financement est essentiel à l'amélioration, à l'entretien et au développement des réseaux de transport collectif, et ce, à un moment où les besoins sont plus criants que jamais. Pendant que les négociations piétinaient, ce sont les usagères et usagers, les communautés et les travailleuses et travailleurs qui subissaient les conséquences.

Le transport collectif est un pilier de la transition écologique, de la mobilité durable et de l'accessibilité économique. Il s'agit d'un investissement structurant, pas d'une dépense optionnelle. Or, les infrastructures sont désuètes, les flottes de véhicules vieillissantes et les sociétés de transport peinent à électrifier leurs réseaux, malgré des objectifs environnementaux clairs. Le sous-financement met en péril la capacité des sociétés de transport à maintenir les services existants, sans parler de développer de nouvelles offres pour réduire l'utilisation de l'autosolo dans un contexte d'explosion du prix de l'essence. L'annonce d'une entente entre Ottawa et Québec sur des transferts pour les infrastructures est un pas dans la bonne direction, mais un pas largement insuffisant.

Ontario

Le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) s'est joint à d'autres syndicats du secteur scolaire pour déposer un avis de négocier, ce qui lance officiellement le processus de négociations à la plus grande table du pays. Nos membres ont également participé à une journée d'action, le 6 juin, pour « peindre la province en mauve ». Ils recueillaient des signatures en appui au prochain cycle de négociations. C'est dans ce

contexte que le CSCSO a critiqué récemment l'annonce du gouvernement Ford concernant le financement de l'éducation pour la période 2026-2027.

L'augmentation accordée, inférieure à l'inflation, est une mesure d'austérité flagrante qui ne fera qu'aggraver la crise dans les écoles publiques. Le SCFP condamne la réduction de 56,2 millions de dollars du Fonds pour la dotation en personnel pour les salles de classe et l'augmentation insuffisante de l'enveloppe destinée à l'éducation spécialisée. Le sous-financement et le manque de personnel chroniques entraînent une surcharge de travail et de l'épuisement professionnel, tout en privant les élèves d'un soutien adéquat.

Les sections locales ont commencé à recevoir des avis de licenciements potentiels qui, à l'expiration des protections d'emploi, cibleront les concierges, les aides-enseignant(e)s, les gens de métier et le personnel informatique, de bureau et de bibliothèque. Il est honteux que les conservateurs de Doug Ford choisissent de réduire encore davantage le budget des écoles ontariennes, alors qu'elles sont déjà à la traîne selon les statistiques.

À l'occasion du Jour de deuil national, l'OCEO-SCFP 1750 s'est joint aux travailleuses et travailleurs de tout l'Ontario pour rendre hommage aux personnes tuées, blessées ou tombées malades au travail, tout en réclamant une réforme urgente du système de SST et d'indemnisation des accidents du travail. Représentant plus de 3 800 membres œuvrant à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) et à l'Infrastructure Health and Safety Association (IHSA), la section locale a souligné d'importantes lacunes qui laissent un travailleur ontarien sur quatre sans protection. Selon elle, le sous-effectif chronique de la CSPAAT compromet les services offerts aux travailleuses et travailleurs accidentés. L'OCEU-SCFP 1750 a déclaré que les récents changements apportés par le gouvernement, aussi positifs soient-ils, ne sont pas suffisants; il réclame une couverture universelle, des mesures de prévention plus musclées, le rétablissement des prestations, la fin des règles discriminatoires, la responsabilisation des employeurs et une dotation complète en personnel à la CSPAAT.

Le même jour, le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) et des membres du SCFP du secteur des soins de longue durée ont exigé des mesures urgentes et nécessaires de la part du provincial et du fédéral pour lutter contre l'escalade de la violence au travail dans la santé, un problème alimenté par un sous-effectif chronique et une détérioration des conditions depuis la pandémie. Le CSHO a souligné la dure réalité à laquelle est confronté le personnel de première ligne, notamment les agressions, les blessures graves et les décès au travail. Il a averti qu'en raison de nombreuses années de sous-financement, les hôpitaux et les établissements de SLD sont des lieux de travail de plus en plus dangereux. Le syndicat a exhorté le provincial à financer intégralement les hôpitaux, à ajouter du personnel et des lits, ainsi qu'à imposer des ratios de personnel sûrs dans le but d'alléger la pression sur la main-d'œuvre et d'améliorer les soins.

Le CSHO a également condamné le budget 2026 du gouvernement Ford, qui prévoit une nouvelle réduction du financement des hôpitaux en dollars constants, prévenant que cela va aggraver une crise déjà critique dans le système de santé le plus sous-financé au Canada. Le gouvernement ontarien a fait croire qu'il augmentait le budget de la santé de 4 %, mais il s'agit en réalité d'une réduction de 2 % si l'on tient compte de l'augmentation des coûts, ce qui amplifie les réductions antérieures, prolonge le temps d'attente, aggrave le problème de surpopulation et diminue la qualité des soins. Le temps d'attente aux urgences

dépasse déjà, et de loin, les cibles fixées, on reporte des opérations et on retranche des centaines d'emplois hospitaliers.

Un nouveau manque à gagner ne fera que multiplier les mises à pied et les fermetures de lits dans un système déjà au bord de l'effondrement. Le sous-investissement persistant du gouvernement Ford sape le système de santé public de l'Ontario et met les patientes et patients en danger. De nombreux rassemblements sont prévus devant les bureaux des circonscriptions conservatrices au cours des prochains mois. Nous réclamons de toute urgence une augmentation durable des budgets afin de rétablir la dotation en personnel et de protéger la qualité des soins.

Le Comité de coordination des travailleurs des soins de santé (CCTSS) du SCFP-Ontario a communiqué ses préoccupations directement aux députés provinciaux à Queen's Park. Il a expliqué l'impact de longues années de sous-financement et de privatisation sur la main-d'œuvre des soins de longue durée et des maisons de retraite, où les conditions de travail sont dangereuses et où on manque de personnel. Les militantes et militants du SCFP ont rappelé aux élus les leçons dévastatrices de la pandémie de COVID-19, où les mauvaises conditions de travail ont contribué à des décès évitables, et les ont avertis que les mesures gouvernementales actuelles restent inadéquates. Le SCFP condamne la poursuite de l'expansion des soins à but lucratif, qui détourne des deniers publics et détériore les perspectives de la clientèle comme du personnel. Cette incapacité à investir dans des services essentiels contraste fortement avec la volonté du gouvernement Ford de dépenser 28,9 millions de dollars pour un jet privé. Voilà un exemple flagrant de priorités mal placées qui suscite l'indignation de la population. Ce schéma de coupes et de négligence sape les systèmes publics sur lesquels la population compte. La campagne « Soutenez nos soins » du SCFP appelle le premier ministre Ford et son gouvernement à collaborer avec les syndicats et la première ligne pour mettre en place de véritables solutions.

Le SCFP-Ontario a présenté, cette année, un congrès historique. Entre les élections, les personnes déléguées ont débattu de nombreuses résolutions et ont écouté de dynamiques intervenantes et intervenants, comme Avi Lewis et Terry Melvin.

Félicitations à Yolanda McClean, élue présidente du SCFP-Ontario, qui devient la première femme noire à diriger une division provinciale, ainsi qu'à Dawn Bellerose, élue secrétaire-trésorière, la première membre autochtone à occuper ce poste. Je tiens à féliciter tous les élus et à exprimer ma solidarité à l'ensemble de l'exécutif qui entame ce nouveau mandat.

Manitoba

Du 22 au 25 avril, j'ai eu le plaisir d'assister au congrès du SCFP-Manitoba, à Winnipeg. Les personnes déléguées ont débattu et adopté le rapport sur l'orientation stratégique 2026-2029. Elles ont fait preuve de beaucoup d'intérêt et d'implication dans les débats animés, mais respectueux, sur les résolutions. J'ai été particulièrement impressionné par leur soutien passionné à une résolution déclarant que le commerce, les services et la livraison d'armes à Israël sont des « patates chaudes » et qu'il faut notamment rompre les liens avec l'Histadorut et soutenir la campagne « Embargo sur les armes maintenant ». Cette résolution s'appuie sur le soutien apporté par le SCFP-Manitoba au mouvement BDS et cite les actions militaires israéliennes en cours à Gaza et en

Cisjordanie, ainsi que les préoccupations concernant le rôle et les pratiques de l’Histadrout. Félicitations à tous ceux et celles qui ont été élus ou réélus à l’exécutif.

Le budget 2026 de Wab Kinew et du NPD du Manitoba contenait plusieurs mesures positives, notamment l’ajout de 2 000 places subventionnées en garderie, des augmentations pour le personnel des services éducatifs à l’enfance, et une amélioration des services de soutien en santé mentale au HSC, en plus d’investissements ciblés dans les services publics. Le SCFP estime toutefois que ce budget n’apporte pas encore les changements systémiques requis pour renforcer les soins de première ligne.

Nous sommes déçus du refus persistant d’imposer un ratio de personnel sûr par la loi, du recours à des agences de placement privées et de la persistance du problème des heures supplémentaires obligatoires qui contribue à l’épuisement professionnel. L’absence de progrès pour le personnel de soutien à l’éducation, notamment en matière d’accès à la retraite, et les inégalités salariales persistantes entre divisions scolaires rurales et urbaines sont d’autres points préoccupants. Bien que nous reconnaissons de nombreuses mesures positives, le budget ne va pas assez loin pour valoriser ou stabiliser les membres du SCFP qui travaillent sans relâche pour fournir les services publics essentiels sur lesquels compte la population manitobaine.

Une coalition syndicale est née : Downtown Public Safety (« Travailleurs pour la sécurité publique du centre-ville ») a été formée par le SCFP, le SUT, le MGEU, l’AFPC-SEIC, les TUAC, l’IAM et le syndicat des pompières et pompiers de Winnipeg. Ensemble, ces syndicats représentant des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs de première ligne dans les secteurs du transport en commun, des services publics, des interventions d’urgence et des soins communautaires. Cette coalition a été créée en réponse aux préoccupations croissantes concernant la sécurité au centre-ville de Winnipeg, où travailleuses et travailleurs font état de risques croissants, de violence et d’un soutien inadéquat à la prestation de services essentiels. Selon les syndicalistes, la sécurité s’est détériorée tant pour la première ligne que pour le public. C’est pourquoi la coalition réclame une action concertée de la part du gouvernement. Le groupe a demandé à rencontrer les élus municipaux et provinciaux. Il publiera bientôt un plan en cinq points axé sur des mesures de soutien à la santé mentale et à la toxicomanie, le renforcement de la protection du personnel et des solutions pratiques pour améliorer la sécurité au centre-ville.

Le SCFP 1522 intensifie la pression sur la Division scolaire Lord Selkirk, ses membres n’ayant pas reçu d’augmentation de salaire depuis janvier 2023. Après un vote de grève massif et des années de stagnation salariale dans un contexte de crise financière, les membres sont solidaires et prêts à recourir aux moyens de pression pour obtenir une entente équitable pour le personnel de soutien scolaire. Dans le sillage d’une récente manifestation de solidarité intitulée « La force dans le silence », pendant laquelle plus de 100 membres ont assisté à une assemblée du conseil scolaire, le SCFP 1522 entame une conciliation en prévenant que d’autres actions, y compris des piquets d’information, suivront faute d’une entente. Nos membres sont déterminés à remporter cette lutte afin de faire respecter leurs collègues les moins bien rémunérés et d’obtenir un soutien stable et de qualité pour les élèves.

Saskatchewan

J'ai eu le plaisir d'échanger avec les personnes déléguées au congrès du SCFP-Saskatchewan, où on a réélu Kent Peterson à la présidence et Victor Castro au poste de secrétaire-trésorier, assurant ainsi le maintien d'une direction solide. Le congrès a mis en lumière le travail déterminé du SCFP-Saskatchewan au nom de 31 000 travailleuses et travailleurs de première ligne dans toute la province, se battant pour des salaires équitables, des lieux de travail plus sûrs, des services publics plus forts et la fin de la sous-traitance et de la privatisation.

Le SCFP a continué à mener d'importantes campagnes en faveur d'une meilleure dotation en personnel dans la santé et l'éducation, de protections contre la violence au travail, d'une plus grande responsabilisation des institutions publiques et d'un renforcement du droit du travail afin de faciliter la syndicalisation. Ces travaux témoignent de la force d'un groupe de membres engagés dans la défense des services publics et l'amélioration des conditions de vie des travailleuses et travailleurs.

Le SCFP représente environ 31 000 travailleuses et travailleurs de première ligne en Saskatchewan, et le consensus, après le dépôt du budget de Scott Moe et de son gouvernement, était celui d'un échec. M. Moe n'a pas réalisé les investissements urgents nécessaires dans les services publics et la main-d'œuvre qui les soutient. Il n'a pas non plus investi dans des priorités essentielles qui auraient pu renforcer la santé, l'éducation et la formation, tout en contribuant à stabiliser les finances de la province et les économies locales. Le SCFP avait réclamé des mesures pratiques, notamment une meilleure rémunération pour le secteur de la santé, une réduction de la dépendance aux coûteuses agences de placement, le plafonnement des salaires excessifs des cadres supérieurs, une augmentation des investissements dans la formation postsecondaire, l'amélioration du ratio aide-enseignant-élèves, l'annulation des projets de privatisation des soins de longue durée et une plus grande responsabilisation dans les services communautaires. Au lieu de cela, le gouvernement a manqué une occasion cruciale de soutenir les travailleuses et travailleurs et d'alléger les pressions systémiques qui s'exercent sur les services publics. Il laisse ainsi la Saskatchewan sur la voie d'un sous-investissement persistant qui ne fera qu'aggraver la pression sur les travailleuses et travailleurs, les familles et la santé économique à long terme de la province.

Le SCFP a soulevé de vives inquiétudes concernant la poursuite des activités des cliniques de collecte de plasma à but lucratif dans la province à la suite de découvertes troublantes concernant les installations de Grifols, notamment des violations de la sécurité à Regina, et d'une enquête plus large après le décès de deux donneurs au Manitoba. Santé Canada a imposé des conditions strictes au permis de l'entreprise après avoir constaté des infractions systématiques aux règles destinées à protéger la sécurité des donneurs, notamment des pratiques de don dangereuses. Le SCFP avait dénoncé ces risques dès 2016, lorsque le gouvernement du Parti de la Saskatchewan avait autorisé le don de plasma rémunéré. Ces incidents confirment des préoccupations de longue date selon lesquelles la collecte de sang privatisée met en danger la sécurité publique. Nous demandons au gouvernement Moe de mettre un terme à ces cliniques à but lucratif pour revenir à un système d'approvisionnement en sang responsable, sécuritaire et qui priorise l'individu plutôt que le profit.

La coalition syndicale composée du SCFP, de la Fédération du travail de la Saskatchewan (SFL) et de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCEE) a reçu le statut d'intervenant dans l'affaire UrPride devant la Cour suprême du Canada. Ce dossier soulève des questions fondamentales concernant les droits des élèves 2ELGBTQIA+ et l'obligation des institutions publiques, notamment des écoles, de fournir un environnement sûr, inclusif et valorisant.

La décision de la Cour pourrait avoir des répercussions considérables sur l'interprétation et l'application du droit à l'égalité dans les systèmes scolaires du pays, y compris la mesure dans laquelle un gouvernement peut restreindre ou ignorer les politiques qui protègent la vie privée, la dignité et la liberté d'expression des élèves.

Le SCFP 5430, qui regroupe 14 000 travailleuses et travailleurs de la santé en Saskatchewan, a critiqué le « Patients First Health Care Plan » du gouvernement, y voyant une occasion manquée de résoudre les problèmes de pénurie de personnel et d'épuisement professionnel à l'origine de la crise dans le système provincial. Nos membres ont souligné que toute solution concrète doit commencer par la stabilisation de la main-d'œuvre, ce qui passe par une amélioration du recrutement, de la rétention, du salaire et des conditions de travail de la première ligne. D'ailleurs, nos membres n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis près de quatre ans. En continuant à recourir à la sous-traitance et à la privatisation, le gouvernement répète des approches qui ont déjà échoué, qui sont plus coûteuses, qui diminuent la qualité des soins et qui amplifient la pression sur le personnel dans un système public déjà mis à rude épreuve. Ce plan est loin d'être à la hauteur de ce qui est nécessaire pour bien soutenir le personnel et renforcer le système de santé public de la Saskatchewan.

Alberta

Lorsque le gouvernement conservateur albertain a annoncé qu'il aurait recours à des partenariats public-privé (PPP) pour construire des écoles, le SCFP lui a demandé combien de fois il commettrait la même erreur. Le gouvernement fait face à un déficit important, malgré des recettes record, et voilà qu'au lieu d'investir pleinement dans l'éducation, il s'appuie sur un modèle qu'il a déjà rejeté à deux reprises ! Nous savons que, avec le modèle PPP, les coûts de construction initiaux semblent moins élevés, mais cela se traduit par des montants plus importants au fil du temps, le gouvernement devant payer une forme de loyer pour occuper les locaux.

Le gouvernement conservateur a également essuyé de vives critiques pour avoir rouvert le processus de réexamen de la carte électorale, dans ce qui semble être une tentative flagrante de faire basculer les élections de 2027 en sa faveur. Une commission indépendante a recommandé d'ajouter des sièges dans les centres urbains à croissance rapide tout en réduisant la représentation des zones rurales, mais Danielle Smith a tenté de passer outre la procédure par l'intermédiaire d'une commission législative dominée par ses députés. Les critiques, y compris l'opposition officielle néo-démocrate, avertissent que cela sape les normes démocratiques, érode la confiance du public et montre une volonté évidente de préserver le pouvoir du Parti conservateur uni plutôt que de refléter équitablement l'évolution de la population de l'Alberta.

Cette controverse met en évidence le fait que le gouvernement privilégie de plus en plus son instinct de conservation politique au détriment de l'équité, de la responsabilité et de l'intérêt des gens ordinaires.

Les Premières Nations signataires des traités 6, 7 et 8 ont demandé une injonction pour stopper la pétition référendaire séparatiste du Parti conservateur uni en affirmant que celle-ci viole leurs droits issus des traités et le devoir de consultation. Le gouvernement Smith a permis, de manière irresponsable, à une campagne séparatiste qui sème la zizanie d'aller de l'avant sans tenir compte des risques juridiques, économiques et constitutionnels. Alors que Mme Smith continue de défendre le processus, le NPD de l'Alberta fait preuve d'un véritable leadership avec sa campagne non partisane For Alberta, For Canada (« Pour l'Alberta, pour le Canada »), qui s'oppose au séparatisme et promeut l'unité et la stabilité économique. Les membres du SCFP perçoivent ce référendum pour ce qu'il est : une diversion coûteuse, destructrice et source de division qui détourne l'attention des velléités de privatisation du Parti conservateur uni (UCP).

Les employées et employés de bibliothèque membres du SCFP 70 ont condamné le projet de loi 28, qu'ils jugent vague et exagéré. Celui-ci imposerait la censure gouvernementale dans les bibliothèques publiques et porterait atteinte à leur autonomie professionnelle. Plus précisément, il exigerait que les documents « explicites » soient physiquement séparés du reste et accessibles uniquement par l'intermédiaire du personnel, transformant de fait le personnel en gardiens du temple et obligeant les adultes à demander des livres que le provincial juge inappropriés.

Félicitations à tous ceux et celles qui ont été élus ou réélus au congrès du SCFP-Alberta cette année. Ce fut l'un des congrès les plus fréquentés de l'histoire de la division; l'ambiance était explosive. Naheed Nenshi, chef du NPD de l'Alberta, a lancé à nos membres un appel à l'action qui a été reçu avec enthousiasme. Ce fut un plaisir d'écouter nos membres qui coordonnent les négociations dans toute la province, qui tirent parti du pouvoir ouvrier en tant que membres du plus grand syndicat du pays et qui mènent le combat directement contre Danielle Smith.

Colombie-Britannique et Yukon

Les membres du SCFP 556 œuvrant au District régional de Comox Valley et dans les municipalités environnantes ont ratifié une nouvelle convention collective de trois ans après un an de négociations, avec des gains significatifs qui reconnaissent les services publics essentiels qu'ils fournissent. L'entente prévoit de fortes augmentations de salaire, notamment une augmentation de deux dollars de l'heure la première année, suivie d'augmentations de 4 % et 5 %, ainsi que des améliorations aux assurances collectives et à certaines clauses normatives, sans oublier de nouvelles dispositions concernant les congés discrétionnaires. Elle reflète la valeur du personnel municipal de première ligne qui fournit des services essentiels comme l'approvisionnement en eau, les soins d'urgence, les services éducatifs à l'enfance et l'entretien des infrastructures, tout en contribuant à assurer la stabilité et la qualité des services publics.

Le SCFP 1004 a lancé une vigoureuse campagne pour défendre la sécurité publique en réponse à la décision de la Commission des parcs de Vancouver de réduire le nombre de sauveteurs et sauveteuses sur cinq plages très fréquentées. Au nom de la réduction des coûts, cette décision aurait entraîné une augmentation des risques, des délais d'intervention d'urgence plus longs et des lacunes dangereuses dans les services.

La section locale a souligné, à l'aide d'une pétition publique et d'un témoignage devant le conseil municipal, que ces gens, des professionnels qualifiés, ne se contentent pas de répondre aux urgences, ils les préviennent, en particulier dans les zones à haut risque et à forte circulation, circulation qui ne fera qu'augmenter avec des événements majeurs comme la Coupe du monde de la FIFA. La section locale a sollicité l'appui d'autres sections locales du SCFP ainsi que de groupes communautaires, et des lettres ont été envoyées au maire et au conseil municipal. Grâce à cette approche concertée, la décision a été annulée et, de fait, des services de sauveteurs seront maintenus sur l'ensemble des plages. Il s'agit d'une importante victoire pour la sécurité publique, les alliés de la communauté et les membres de la section locale 1004.

Après une ronde de négociations difficile, le comité de négociation provincial du SCFP pour le secteur scolaire a conclu un projet d'entente-cadre avec la BCPSEA (l'association des employeurs des écoles publiques) qui reflète le pouvoir de la pression et de la solidarité ouvrière dans l'obtention d'une entente équitable. L'entente reconnaît le rôle essentiel de la main-d'œuvre de soutien scolaire dans le système scolaire public de la Colombie-Britannique et représente un pas important vers de meilleures écoles, autant pour les élèves que pour les communautés. La solidarité, le militantisme et la détermination ont tous contribué à faire avancer les négociations.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

Avec l'expiration, le 31 décembre 2025, d'un programme provincial de nivellement des salaires, c'est plus de 2 000 travailleuses et travailleurs œuvrant dans des établissements privés de soins de longue durée et d'aide à la vie autonome qui ont dû encaisser une baisse de salaire. Ce programme, mis en place pendant la pandémie pour stabiliser les effectifs et réduire les disparités salariales dans les soins aux personnes âgées, a favorisé la stabilité des revenus et la rétention de la main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur. À la suite de son annulation, les travailleuses et travailleurs de 31 établissements entièrement privés ont subi une réduction de salaire allant de 5 à 21 %. Certaines ententes négociées collectivement ont permis d'éviter des réductions encore plus importantes qui auraient pu atteindre entre 30 et 50 %.

Des écarts salariaux importants subsistent entre les mains-d'œuvre publique et privée qui effectuent des tâches similaires dans les établissements de soins pour personnes âgées. La plupart des conventions collectives concernées seront renégociées au cours des dix-huit prochains mois. On s'efforcera d'obtenir des salaires équitables, d'améliorer la stabilité du personnel et de renforcer les normes de soins pour la clientèle et la main-d'œuvre.

Transport aérien et compétences fédérales

La Division du transport aérien du SCFP, qui représente quelque 20 000 agentes et agents de bord, a exprimé de sérieuses inquiétudes concernant la structure de l'enquête du gouvernement fédéral sur le travail non rémunéré dans le secteur aérien. Elle juge que celle-ci favorise fortement les intérêts de l'industrie au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs.

Nous avons relevé d'importantes lacunes dans le processus d'audit, notamment des définitions vagues des « heures de travail », l'exclusion des périodes de pointe, des échantillons extrêmement réduits et non représentatifs, et l'absence d'exigence significative en matière de participation syndicale, autant d'éléments qui risquent de dissimuler l'ampleur réelle du travail non rémunéré. Le SCFP a été catégorique : le fait de permettre aux compagnies aériennes de s'autoévaluer compromet d'emblée la transparence et la crédibilité du processus. Nos membres y voient une occasion manquée qui a compromis la responsabilisation et n'a pas permis de les protéger. Ils réclament un cadre plus rigoureux garantissant que toutes les heures travaillées soient correctement reconnues et payées aux taux négociés.

Le SCFP 8125, qui représente 4 400 agentes et agents de bord de WestJet, a émis un avis de différend officiel après plus de sept mois de sur-place dans les négociations et d'immobilisme de la part de l'employeur. La section locale réclame une rémunération équitable, de meilleurs horaires et de meilleures conditions de travail, tout en indiquant clairement que ses membres méritent le respect pour le travail essentiel qu'ils effectuent au quotidien. Ces précieux travailleurs et travailleuses restent déterminés à parvenir à une entente équitable et à réduire au minimum l'impact sur la clientèle en amont de la saison estivale, mais leur message à l'employeur est clair : ils n'en peuvent plus d'effectuer des tâches de sécurité essentielles dans un système de rémunération obsolète qui leur laisse en moyenne 35 heures non rémunérées par mois. Cet avertissement officiel sert de rappel : le travail non payé, c'est du vol.

La campagne du SCFP visant à mettre fin au travail non payé dans le transport aérien ne prendra fin que lorsque tous les agents et agentes de bord du Canada ne seront plus tenus d'effectuer des tâches essentielles avant le décollage et après l'atterrissage sans être rémunérés. Dans le cadre actuel, des tâches essentielles comme la préparation de la cabine, l'assistance aux passagers et les contrôles de sécurité critiques ne sont toujours pas rémunérées, ce qui oblige nos membres à travailler plusieurs heures sans être payés. Nous soutenons fermement le projet de loi C-250 du NPD qui obligerait les compagnies aériennes à rémunérer les agentes et agents de bord pour toutes les heures travaillées. Par le biais de la sensibilisation populaire et de la mobilisation des membres, le SCFP demande au gouvernement libéral fédéral de soutenir ce projet de loi et de mettre un terme à cette injustice qui perdure depuis trop longtemps.

Recrutement

Pendant la période de référence du 1^{er} mars au 31 mai 2026, le SCFP a accueilli 3 133 nouveaux membres dans 34 unités de négociation. Il y a actuellement 106 campagnes en cours qui, si elles aboutissent, nous vaudraient 48 296 nouveaux membres.

Notre région de l'Atlantique mène trois campagnes qui, si elles aboutissent, nous apporteront 2 401 membres, dont 2 356 dans le secteur de l'éducation.

Dans les Maritimes, on compte sept campagnes en cours qui pourraient amener 233 membres au SCFP.

Le Québec compte 21 campagnes en cours dans divers secteurs; elles pourraient nous valoir 6 326 nouveaux membres.

La région de l'Ontario poursuit ses efforts de syndicalisation, avec vingt campagnes en cours dans divers secteurs qui ont le potentiel d'ajouter 12 987 nouveaux membres à notre syndicat.

Le Manitoba mène quinze campagnes qui pourraient se solder par un gain de 3 157 membres.

La Saskatchewan a treize campagnes en cours dans divers secteurs qui pourraient nous valoir 3 282 nouveaux membres en tout.

La région de l'Alberta a neuf campagnes en cours qui totalisent un potentiel de 6 311 membres.

En Colombie-Britannique, quatorze campagnes sont en cours dans divers secteurs. On parle d'un gain possible de 13 600 membres.

In Memoriam/Points personnels

Membres

Chad Tait	SCFP 4705 – Ontario
Robert Geiss	SCFP 1145 – Île-du-Prince-Édouard
Maria Wahl	SCFP 825 – Colombie-Britannique
Marc Cayouette	SCFP 1159 – Nouveau-Brunswick

Personnel actif

Denis Brun

Conseiller syndical – Bureau de Moncton

Membres du personnel à la retraite

Robert Malazdrewich

Directeur régional – Bureau régional du Manitoba

Clarice Dewar

Comptable – Bureau national

Confrères et consœurs

Stephen Lewis

Ancien Ambassadeur du Canada aux Nations unies ; ancien chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH' followed by a stylized flourish.

MARK HANCOCK

:sg/sec